

UT2 – Réponses à l'AERES

Réponses des porteurs de projets

Domaine SHS

Mention Géographie - Aménagement

L'avis global porté sur la licence de Géographie – Aménagement est plutôt positif et rend dans une certaine mesure hommage à l'important travail de transformation que nous avons mené notamment en développant les enseignements techniques obligatoires et en reconfigurant la progression pédagogique du L1 au L3. Ce travail est le fruit d'une concertation large entre les collègues du département. Il est aussi nourri de l'expérience de chacun et de son analyse quotidienne des fonctionnements et dysfonctionnements de la maquette actuelle.

Ceci étant dit, différentes remarques ont été faites qui demandent à notre sens quelques observations. Ces observations ne visent nullement à remettre en cause le bienfondé de ces remarques mais à préciser des éléments qui ne l'ont certainement pas été assez dans le dossier initial.

Ont été soulevés les points faibles suivants :

-L'organisation et la structuration de l'équipe pédagogique et les dispositions mise en œuvre pour le pilotage de la formation

Cette remarque doit être entendue. Vue de l'extérieur il est vrai que la structure de pilotage n'apparaît peut-être pas de façon suffisamment explicite. Elle est néanmoins réelle et se fait sous l'angle de rencontres régulières dans le cadre des modules d'enseignement ainsi que dans le cadre des commissions d'enseignants réunies de façon régulière.

-Le positionnement de l'offre par rapport aux formations proches du domaine

Il est fait mention de la Licence Tourisme-Hôtellerie-Alimentation. Au niveau de la licence, les relations n'existent pas en effet avec cette formation au-delà d'une participation ponctuelle d'enseignants du département de géographie à certains des enseignements. Il ne semble pas que cette formation souhaite se rapprocher plus que cela de la géographie. D'ailleurs il apparaît que son nouveau projet n'a pas été déposé sous la mention « Géographie et aménagement ». Pourtant un rapprochement plus formalisé avec des mutualisations plus poussées serait une piste intéressante à suivre. Le département de géographie y est prêt.

Nous imaginons qu'est également visée la licence de géographie du CUFR d'Albi. Contrairement aux masters où il a été décidé d'essayer autant que possible de jouer de la complémentarité de l'offre (d'autant que l'équipe pédagogique toulousaine participe de façon très importante à ces enseignements), il paraît difficile d'afficher une telle carte pour la licence où la concurrence dans le recrutement est de fait. En raison de son poids et de la diversité de son équipe pédagogique, de la proximité avec les laboratoires de recherche attachés au département (le Centre interdisciplinaire d'études urbaines, Dynamiques rurales et Geode) mais

aussi des nombreuses opportunités optionnelles données par l'ensemble de l'UTM, l'offre toulousaine apparaît néanmoins beaucoup plus riche. Cette richesse est croissante du L1 au L3.

-Le lien avec les licences professionnelles et les masters sont trop peu lisibles

En croisant les différentes pièces du dossier, l'offre en masters et licences professionnelles est pourtant présentée sous forme d'un schéma ; en outre, les UE de spécialisation au niveau du L3, véritables vecteurs propédeutiques aux masters, sont présentées dans le détail. D'ailleurs, dans la partie détaillée de l'avis, il est souligné que le « projet pédagogique est cohérent avec trois parcours qui répondent aux objectifs pédagogiques et professionnels ». Sans doute l'articulation entre ces différents éléments aurait du être mieux présentée. Elle est réelle dans la pratique.

-Peu de pratiques formalisées d'un processus d'évaluation des enseignements pour mettre en place des changements de contenus

Ainsi que cela est rappelé dans l'avis cette situation tient d'abord au retard plus global de l'établissement mais aussi au manque de lisibilité des équipes pédagogiques. Comme cela a déjà été souligné ci-dessus, les rencontres entre les enseignants sont nombreuses et permettent des échanges et des analyses dont la récurrence a permis d'identifier des dysfonctionnements. Ainsi que cela est précisé dans les pièces du dossier, ce sont surtout des carences en matières d'outils – traitement des statistiques et cartographie – qui ont été diagnostiquées ce qui a amené à rendre obligatoire ce type d'enseignement. D'autre part, il est apparu qu'un nombre important d'étudiants - le 1/3 qui provient de bac non généraux notamment – avaient besoin d'un accompagnement plus proche et permettant de poser des fondamentaux allant au-delà de la seule géographie : les nombreux enseignements méthodologiques sont là pour y pourvoir. Enfin il est apparu nécessaire de profiler la progression du L1 au L3 autour d'un tronc commun plus étoffé quitte à réduire les possibilités de choix à certains niveaux de façon à ce que tous suivent des enseignements jugés comme indispensables à la formation du géographe, qu'il se destine à faire de l'enseignement, de la recherche ou de la géographie plus opérationnelle type aménagement du territoire.

Tous ces choix n'ont pu être faits et n'ont été l'objet d'un large consensus que parce que nous nous pensons en capacité d'évaluer nos enseignements. Il faut rappeler que l'essentiel des enseignements se fait en petits groupes ce qui est l'occasion d'une individualisation du contact avec les étudiants. Des dispositifs du type « tutorat », qui fonctionnent depuis de nombreuses années, ou le dispositif « enseignant-référent », plus récent (dispositifs d'aide à la réussite qui sont notés positivement dans l'évaluation) sont des moyens complémentaires de lecture des difficultés des étudiants et ce faisant des éléments qui en s'agrégeant participent de l'analyse en temps réel de la formation et des différents modules d'enseignement.

Alors certes, ainsi que précisé dans l'avis de l'AERES, cela est informel mais qui dit informel ne dit pas inefficace. Il n'en demeure pas moins que nous avons la volonté, avec le soutien des services ad hoc de l'université, de formaliser davantage le suivi. C'est d'ailleurs déjà le cas dans nos formations pro au niveau du master. Mais cela apparaît plus lourd à mettre en œuvre au niveau d'une licence générale et a fortiori du L1.

-Adaptations très limitées pour le moment à la formation continue

Ce public particulier est pourtant identifié comme important par le département de géographie. On peut à cet égard signaler l'existence d'un DU à destination des personnels du ministère de

l'Équipement. Celui-ci fonctionne depuis deux ans maintenant autour de promotion de 25 personnes. Le département dispose donc d'un savoir-faire en la matière sans compter les formations pro qui abritent aussi ce type de public.

Il nous semble que les enseignements méthodologiques sont autant d'occasions qui offrent la possibilité d'accueillir ce public et de lui permettre de suivre avec profit les autres enseignements. Ils ont en tous les cas été également pensés ainsi. Rappelons aussi que la plupart des cours dispensés par le département font l'objet d'un enseignement à distance.

-Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies

Au-delà de la mention des possibilités professionnelles et de poursuite d'études offertes par la licence de géographie, il n'est effectivement pas fait mention de façon suffisamment explicite de la réalité des choses, en externe en tous les cas. Si cela est davantage fait au niveau du master, cela est plus difficile à mettre en place au niveau de la Licence générale. L'objectif est d'améliorer ce suivi.